

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 10 novembre 2020 à 18h30 en visio conférence.

<p>Education Nationale : Présents : Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Champagnac, Directrice de l'école et Présidente : Mme Pilache, Enseignantes de l'école : Mmes Mouchet, Martin et Fontenay (cette dernière est excusée.)</p>	<p>D.D.E.N : Mme Frin C.</p>	<p>Représentantes des parents d'élèves : Présents : Mmes Besançon, Alves, Da Costa, Hamon, Raous Excusé : Mr Pfeiffer</p>	<p>Représentants municipaux : Mr Haudrechy</p>
---	---	--	---

1-Fonctionnement du Conseil d'école

1.1 Présentation de chaque membre du conseil d'école

Présentation de chaque membre présent et des personnes excusées.

1.2 Bilan des élections des fédérations de parents au conseil d'école et proposition de vote pour le maintien du vote exclusivement par correspondance pour l'année scolaire prochaine lors du dernier conseil d'école

Elles se sont déroulées exclusivement par correspondance cette année. Le bureau de vote était ouvert jusqu'à 11h50 le vendredi 9 octobre : 153 votants pour 200 inscrits, soit un taux de participation de 76.50%, le meilleur selon les fédérations (contre 66.50 % l'année précédente). Cette année, une seule fédération s'est présentée. La directrice propose un vote lors du dernier conseil d'école de l'année scolaire en cours, afin de savoir si pour l'année prochaine, le maintien de ce seul mode de scrutin peut être reconduit conformément à l'arrêté du 19 août 2019.

1.3 Rappel des compétences du conseil d'école

Le conseil d'école a pour compétences d'adopter le projet d'école et est associé à son élaboration, vote le règlement intérieur de l'école.

1.4 Adoption du règlement intérieur du conseil d'école de ce jour

La directrice présente les différents points du règlement qui sera envoyé en annexe de ce procès-verbal à tous les membres du conseil d'école. Des modifications sont apportées avant validation par l'ensemble des membres.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Mouchet (enseignante).

2- Restauration scolaire et hygiène

2.1 Organisation des temps de restauration et de récréation

Les animatrices viennent dans les classes le temps de sortie des externes. Les enfants ne mangeant pas à la cantine sont accompagnés par les enseignantes devant la grille. Deux services sont mis en place : le premier de 11h45 à 12h30 concerne les classes verte et jaune et le second de 12h35 à 13h15 concerne les deux autres classes. Avant d'aller au restaurant scolaire et à la fin de chaque service, les enfants passent aux toilettes. Ensuite, ils vont soit dans la cour soit dans la salle de jeux (si pluie). Pendant le temps de repas des classes verte et jaune, les autres enfants sont soit dans la cour soit dans la salle de jeux selon la météo. Pas de brassage d'élèves au moment de la prise des repas.

Les inscriptions peuvent être modifiées par les familles au jour le jour, ce qui est une difficulté pour l'équipe enseignante et périscolaire.

3- Vie scolaire

3.1 Bilan de la rentrée

-Equipe pédagogique et ATSEM: - L'équipe enseignante est composée de Mmes Pilache, Martin, Mouchet, Fontenay et Mme Thuiller assure la décharge de la directrice le jeudi. L'équipe est épaulée par trois ATSEM à temps plein : Mmes Delalande (classe verte), Hubert (classe jaune) et Mme Taleb (classes rose et bleu) qui assure le remplacement de Mme Das Neves.

-Effectifs et structure de l'école : L'école compte actuellement 104 élèves :30 PS, 34 MS et 40 GS répartis ainsi : classe verte : 26 élèves, classe jaune : 27 élèves, classe rose : 25 élèves et classe bleue : 26 élèves. La constitution des classes fait partie des compétences du conseil des maîtres. Cette structure a été choisie pour harmoniser les effectifs des classes et pour séparer en trois groupes distincts la classe verte de l'année scolaire précédente pour laquelle c'était un besoin. Cela favorise aussi les tutorats entre les plus grands et plus petits.

-Rentrée des classes :

Malgré le contexte sanitaire, la rentrée s'est bien déroulée. L'équipe a réfléchi à différents modes d'accueil. Comme les autres années, les élèves de PS ont fait leur rentrée à 9h30. Les familles des PS ont pu rester jusqu'à 10h pour accompagner les enfants devant leur porte-manteau et pour poser d'éventuelles questions à la directrice. Un seul parent a été autorisé à accompagner son enfant en respectant les gestes barrières de rigueur. Les parents des classes bleue et rose ont pu accompagner leur enfant devant l'entrée n°2 où il y avait les enseignantes.

3.2 Organisation des accueils, sorties des élèves et des récréations

Jusqu'à la semaine du 12 octobre, seules les familles des classes verte et jaune étaient autorisées à rentrer dans le bâtiment de l'école (désinfection des mains et port du masque obligatoires). Lorsque tous les élèves des classes rose et bleue étaient présents, passage classe par classe aux toilettes pour se laver les mains avant de rentrer en classe comme préconisé par le protocole sanitaire. L'équipe a décidé d'harmoniser les accueils pour toutes les classes : la semaine du 12 octobre, plus aucun accompagnateur ne pouvait pénétrer dans l'école. A leur arrivée, les élèves des classes verte et jaune allaient poser leurs affaires à leur porte-manteau et allaient aux toilettes : une ATSEM dans le couloir et une ATSEM dans les toilettes. Les premiers jours, des élèves des autres

classes présents à l'accueil périscolaire du matin ont aussi accompagné les petits dans ce changement.

Les récréations ont aussi été modifiées : les premières semaines, la météo le permettant (pas de boue), les classes rose et bleue faisaient leur récréation dans le jardin : des jeux symboliques étaient à leur disposition : voitures, livres, légos. Les deux autres classes avaient leur récréation au même moment dans la cour de récréation. Ainsi, ce moment toujours effrayant pour les PS, a pu se dérouler plus sereinement et ils ont pu plus librement s'approprier les jeux de la cour et les règles qui s'y rattachent. Depuis quelques semaines, la météo se montrant plus capricieuse, nous avons organisé deux récréations : les classes jaune et bleue ensemble de 10h à 10h30 et les deux autres classes de 10h30 à 11h.

Les sorties avaient lieu aux heures habituelles : portes de la salle de jeux pour les classes verte et jaune, sortie 2(côté couloir) pour les classes rose et bleue. Outre le contexte sanitaire qui nous a demandé de modifier nos modalités habituelles de fonctionnement, la priorité était de conserver un accueil serein pour les élèves et de continuer à voir quotidiennement les familles. Malheureusement, depuis le retour des vacances scolaires, le plan vigipirate urgence attentat a obligé l'école à modifier ces moments de transition. Pour le moment, lors de l'accueil du matin les arrivées se régulent sans mettre en place un accueil échelonné. Les familles sont assez respectueuses des contraintes liées au plan vigipirate. Le soir et midi : mise en place de sorties échelonnées pour éviter les rassemblements. Au dortoir, les petits des deux classes sont séparés et vont aussi séparément aux toilettes.

3.3 Communication avec les familles

Dans un souci de rapidité de communication et de transmission d'informations, chaque classe a mis en place un Classroom. Ainsi, les enseignantes peuvent transmettre régulièrement des photos et faire un cahier de vie presque en temps réel (intérêts langagiers avec les élèves aussi) ou transmettre des informations diverses (pour éviter de passer par des supports papier) et par le même canal, la directrice peut également transmettre des informations. En cas de fermeture de classe ou d'école, ce même mode de communication efficace sera utilisé. Il est important que les familles s'y connectent régulièrement. La coopérative a aussi pris en charge 29 euros par classe afin que les parents puissent notamment visualiser l'ensemble des publications sur leur téléphone sans forcément passer par un ordinateur. Un questionnaire a été distribué au préalable afin de s'assurer que toutes les familles possèdent un smartphone ou un ordinateur.

A l'heure actuelle, les modalités de rencontres initialement prévues fin janvier et juin avec les familles ne sont pas connues. Il est donc impossible aussi de dire si le café des parents mis en place depuis 2 ans par les fédérations pourra avoir lieu (contraintes sanitaires et Vigipirate). Pendant la durée du confinement, le cahier de correspondance ne circule plus, il est en possession des familles. Les parents sont invités à contacter les enseignantes via Classroom pour solliciter un entretien téléphonique si besoin.

3.4 Présentation du RASED et des dispositifs d'aide (APC)

A ce jour, le RASED devient un RASED de circonscription. Les moyens humains sont redéployés en fonction des priorités sur les deux communes Houilles et Chatou. Il est composé de trois maîtres spécialisés à dominante pédagogique, d'un maître spécialisé à dominante relationnelle et de deux psychologues scolaires. La priorité a été donnée aux CE1 et aux CE2 pour la première période. Les parents regrettent cette nouvelle situation. L'équipe enseignante reconnaît que cela demande un changement dans leurs habitudes de travail.

Les Activités pédagogiques complémentaires (APC) sont des temps d'enseignement supplémentaires proposés aux élèves pour prévenir la difficulté scolaire. Elles prennent la forme d'une aide aux apprentissages en petit groupe, d'une aide au travail personnel ou de la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école pour favoriser la réussite scolaire. Aucune famille n'a refusé la participation de son enfant.

3.5 Présentation et vote du règlement intérieur de l'école

Après des modifications, le règlement intérieur est validé à l'unanimité.

3.6 Bilan de la Coopérative scolaire et propositions pour l'alimenter

La participation des familles s'élève cette année, et à ce jour, à 2319 Euros. Toute l'équipe remercie les familles pour leur générosité. Cet argent sera utilisé pour financer les spectacles et animations prévus dans l'école, les éventuelles sorties, du rachat de matériel comme notamment un investissement pour enrichir le matériel pédagogique et sportif et des histoires pour le kamishibaï. Il servira également à financer des événements de la vie de l'école comme la fête de Noël par exemple.

Les photos individuelles et collectives devraient être prises au printemps. Une vente de sacs en tissu personnalisés par toutes les classes devait être organisée à Noël mais dans le contexte sanitaire actuel, l'équipe pédagogique préfère attendre de voir l'évolution des prochains mois pour éventuellement la réaliser. Les parents demandent si les photos de classe peuvent être anticipées afin d'éviter leur annulation, comme l'année dernière. L'équipe répond que cela est effectivement à envisager.

3.7 Bilans de santé

Les élèves de PS devraient être vus par une orthoptiste de la PMI qui réalise des dépistages visuels mais à ce jour aucune information. Les élèves de MS devraient être vus soit par Mme Monnier, puéricultrice de la PMI, soit par un médecin de la PMI. Les élèves de GS peuvent être vus par le médecin scolaire, notamment suite aux évaluations langagières et logico-mathématiques réalisées par les enseignantes. L'infirmière scolaire peut également rencontrer des élèves de GS à la demande des enseignantes.

4- Activités périscolaires

4.1 Organisation

Le matin, de 7h30 à 8h20, les enfants sont accueillis par deux animatrices. Des activités courtes et calmes sont proposées. L'accueil du soir débute dès 16h20, quand les enfants sont récupérés par les animatrices : ils restent dans leur classe le temps que les sorties des autres enfants aient lieu. Ensuite, les enfants passent aux toilettes classe par classe et vont prendre le goûter dans le réfectoire. Ensuite, classe par classe, les élèves repassent aux toilettes et sortent dans la cour de récréation si la météo le permet.

5- Partie pédagogique du projet d'école

5.1 Fête de l'école

Dans le contexte actuel, il est encore prématuré d'envisager l'organisation d'un tel événement.

5.2 Présentation des projets pédagogiques en lien avec le projet d'école

Cette année, le thème majeur est l'architecture, nom large qui permet à chaque classe de s'approprier ce thème.
Sortie au conservatoire le 22 novembre pour toutes les classes : annulée,
Sous réserve de l'évolution sanitaire : Vendredi 11 décembre : spectacle de Noël à l'école sur les dangers domestiques,
Lundi 18 janvier : animation légos, Jeudi 11 mars : animation kaplas. Pour le moment, maintien de la piscine pour les GS. Les intervenants au sein de l'école sont également soumis au respect du protocole sanitaire de rigueur, les précautions seront donc prises pour assurer le maintien dans la mesure du possible de ces événements.

6 Sécurité et équipement

6.1 Point sur la sécurité à l'école

Seul pour le moment le premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 24 septembre 2020. Les accompagnants ne peuvent plus depuis le 12 octobre pénétrer dans le bâtiment de l'école et depuis le mardi 3 novembre plus aucun adulte extérieur à l'école ne peut franchir le portail.

Le premier exercice de PPMS intrusion sera mis en place bientôt.

Les problèmes liés à la non reconnaissance des agents de la mairie qui interviennent sur l'école ainsi que du manque d'éclairage devant l'école sont aussi soulevés. Les enseignantes de GS expliquent aussi leurs difficultés les jours où l'ATSEM n'est pas présente dans la classe (si enfant malade, gestion de l'ouverture de la grille).

7 Questions diverses posées par les fédérations

7.1 Questions concernant le scolaire

- Quels sont les enseignements tirés de la période de confinement de l'année dernière ? Les parents peuvent-ils être des ressources en cas de re-confinement ou de fermeture des classes ?

L'objectif du début d'année a été de trouver rapidement une interface commune à tous pour une communication individuelle et collective immédiate. La priorité est d'être tous compréhensifs. Un enseignement tiré est que les familles ont une capacité de mise en œuvre très hétérogène des activités proposées. Les enseignantes ont appris à proposer un large éventail d'activités pour essayer de s'adapter à cette situation. Chaque enseignante reste libre d'organiser à sa façon la continuité pédagogique. Le travail en équipe est privilégié. Travailler dans un climat de confiance est la chose attendue par l'ensemble de la communauté éducative. Bien rappeler aux familles l'importance de consulter les informations publiées sur les Classroom de classes.

7.2 Questions concernant la mairie

-Concernant la carte scolaire pour les écoles élémentaires : est-ce que cette dernière va changer ou seuls quelques enfants en fonction de leur lieu d'habitation seront scolarisés sur Velter ? La carte actuelle engendre un travail supplémentaire pour les commissions de dérogation, les parents souhaitent majoritairement scolariser leurs enfants sur Détraves.

Une réflexion globale a démarré il y a peu de temps. Elle concerne toute la commune. Il est notamment question de créer un nouveau groupe scolaire. Il y a des disparités entre les effectifs des écoles. Les parents notent cependant que cela concerne le long terme. La mairie prend note de cette remarque.

-Est-il possible d'envisager un local pour les vélos / trottinettes, soit dans l'enceinte de l'école, soit sur le terrain en face de l'école acheté par la Municipalité ?

Les difficultés sur la gestion d'un local dans l'école sont évoquées.

Mr Haudrechy confirme que le terrain faisant face à l'école a été acquis par la mairie. Il précise qu'il est encore trop tôt pour donner les détails sur le projet d'aménagement de celui-ci.

7.3 Questions concernant le scolaire et le périscolaire

-Bien que les parents comprennent les nouvelles consignes sanitaires, comment leur permettre de pouvoir voir les œuvres réalisées par les enfants ?

En ce qui concerne le scolaire, Classroom permet aux enseignantes de répondre à cette demande comme évoqué précédemment. L'équipe tient aussi à souligner que pour elle aussi ces changements de modalités d'accueils ne sont pas neutres. Les parents proposent que le périscolaire dispose d'un compte Classroom également. La directrice se rapprochera de la Coordinatrice pour leur soumettre l'idée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h23.

Choix autres dates conseils : jeudi 18 mars 2021 et mardi 8 juin 2021.

A Houilles, le mardi 10 novembre 2020

Le secrétaire



Le président

